



369 Route de Thonon - 74800 CORNIER
06 58 17 97 88 / manaode@orange.fr

BULLETIN – Novembre 2016

EDITO

Bonjour à tous,

Après de belles vacances à Tamatave en bordure de mer, les enfants de ManaoDE ont repris le chemin de l'école. Grâce à la générosité de partenaires (notamment la société **MAPED**), la rentrée scolaire s'est passée dans des conditions idéales. De belles fournitures scolaires toutes neuves pour bien débuter la rentrée... on sait combien c'est important pour les enfants.

Retour dans ce bulletin sur ces deux temps forts. Autre temps fort, mais à venir celui-ci ! ManaoDE organise un concert de gospel avec la chorale **Good News**. Réservez votre fin de journée du **4 décembre 2016 à 17h00, à la cathédrale St Pierre d'Annecy**.

Faites profiter vos amis de cette belle opportunité.

Enfin, depuis plusieurs bulletins, nous avons pris l'habitude de vous donner un éclairage sur un élément de vie quotidienne à Madagascar. Dans ce numéro, nous vous présentons la **situation des enfants des rues de Tananarive**, avant qu'ils ne soient pris en charge par ManaoDE. Mme July, la directrice du centre, a eu accès à un rapport ministériel faisant un point très précis sur ce sujet. De toute évidence, l'éducation est l'un des instruments les plus puissants pour lutter contre la violence faite aux enfants, la pauvreté des familles et les inégalités sociales afin de jeter les bases de l'épanouissement personnel des enfants.

Bonne lecture à tous !

L'équipe de ManaoDE France

DES COFFRETS CADEAUX MALGACHES POUR NOEL

Début novembre, cinq cents coffrets artisanaux, confectionnés par les producteurs locaux malgaches, ont été réceptionnés par ManaoDE France.

Dans ces boîtes colorées, quelques saveurs malgaches pour émoustiller nos papilles européennes ! Mais que contiennent-elles ?

Un pot de confiture de litchis-vanille (140g), un pot de miel de litchis (140g), un pot de sucre de PAACO à la cannelle bio et équitable (70g), un pot de combava en poudre (40g), un pot de poivre sauvage en poudre (40g), 2 mini cuillères en corne de zébu artisanales.



Détails du coffret en image

Pour les plus gourmands et les plus curieux de la cuisine malgache, découvrez la fiche recette du délicieux poulet au combava. Cette épice, peu connue en France, devrait ravir les cuisiniers. Nous y avons adjoint un prospectus de présentation de l'association ManaoDE et un coupon de parrainage.

Pourquoi avoir confectionné ces coffrets artisanaux ? D'où viennent les produits ?

Nous sommes allés poser la question à Charlotte Gagnard installée à Tamatave depuis deux ans dans le cadre de ManaoDE CE. Elle raconte.

« Nous nous sommes rendus compte que la trésorerie du centre ManaoDE est quelques fois limitée. Ainsi, proposer des coffrets cadeaux originaux et artisanaux peut permettre de palier à ce souci afin que les enfants du Centre ne manquent de rien.

Nous collaborons avec un partenaire, le CTHT (Centre technique & Horticole de Tamatave). Soutien technique d'abord, ce dernier accompagne ManaoDE CE par le biais de formations au personnel, des conseils sur la qualité des produits et les processus de transformation de poudre de vanille et cannelle. C'est également un support commercial puisque le CTHT propose à la vente des produits PAACO dans son magasin. Le CTHT est un référent technique de premier rang à Madagascar ; voilà pourquoi nous avons fait appel à cet expert. »



Préparation du conditionnement des coffrets

Le sucre parfumé à la cannelle est issu du travail des producteurs de la coopérative PAACO, qui est partenaire de ManaoDE CE. En revanche, les autres produits du coffret proviennent des producteurs et partenaires du CTHT. Mais soyez assurés qu'il s'agit bien exclusivement de petits producteurs locaux, répartis sur l'île en fonction des spécialités de chaque endroit (miel de Manakara, poivre de Vatomandry...)

Charlotte précise. « Ce coffret contient des produits qui se cultivent exclusivement à Madagascar. En effet, la philosophie de ManaoDE CE est de respecter les producteurs français et de ne pas leur faire concurrence (exemple : le miel de mille et une fleurs ou encore la confiture de fraise que l'on fabrique en France comme à Madagascar) ».

Comment se procurer les coffrets ?

Ces coffrets, fraîchement arrivés en France, sont stockés chez un des membres de l'association ManaoDE France. Le prix unitaire est de 22 euros. Il suffit de nous en faire la demande et nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer. C'est une bonne idée pour faire plaisir et ... se faire plaisir.

UN BEL ETE POUR LES ENFANTS DE MANAODE TANANARIVE

Soleil, jeux de plage, visites culturelles... cette année, les enfants du Centre sont partis en vacances à Tamatave.

Tamatave est située à 370km de Tananarive. C'est la seconde plus grande ville économique de Madagascar et l'une des plus touristiques. Située sur la côte, c'est aussi le plus grand port de tout l'océan indien.

Ainsi, le 5 septembre au matin, 63 enfants accompagnés de huit adultes ont pris place à bord de trois véhicules (de 27 places chacun).

Au programme de ces neuf jours de vacances : visite de la ville et de ses différents quartiers (place bien aimé, hôtel de ville, marchés de Bazar Kely et bazar Bé), le port de Tamatave, visite du site de production de sucre bio de ManaoDE CE, visite d'une ferme et de cultures tropicales, visite de la ville de Foulpointe, baignades dans l'océan...



Les enfants du Centre à la plage

Les activités ont été riches et variées. Les enfants ont également participé à la préparation des repas. Chaque soir, des feux de camps thématiques ont été organisés et ce, sur des thèmes différents : culture, arts, hygiène, comportements, saynètes, théâtre, danses, chansons...



L'équipe de foot de filles, des jeux de construction pour les garçons...

C'est le cœur léger et la tête pleine de beaux souvenirs que les enfants ont pris la route du retour, le 13 septembre.

UNE RENTREE DES CLASSES AVEC DE BELLES FOURNITURES SCOLAIRES

Trois octobre 2016, 8h30 : la sonnerie de l'école retentit, l'heure de la rentrée des classes est annoncée.

C'est ainsi que les 100 enfants du Centre de ManaODE ont repris les activités scolaires.



Toutes les fournitures MAPED disposées sur la table

Cette année, les cartables sont bien fournis avec de belles fournitures scolaires et ce, grâce au soutien de la société MAPED. MAPED est le leader mondial des fournitures scolaires et de bureau, implantée non loin d'Annecy.

C'est par connaissances interposées que nous avons été mis en contact avec Monsieur Permezol du Service export de MAPED. Sensible à notre cause, il s'est mobilisé afin de nous fournir du matériel scolaire pour les enfants du Centre. Au final, ce sont deux énormes cartons que nous avons récupérés : règles, compas, rapporteurs, ciseaux, gommes, taille crayons, crayons de couleurs, stylos en tout genre... c'est un peu Noël avant l'heure.

Ainsi, les trousse ont été renouvelées avec de belles affaires toutes neuves et adaptées aux enfants.



Les enfants en file indienne pour la distribution des fournitures



L'institutrice du Centre distribue le matériel scolaire



La joie des enfants se lit sur les visages !

Début octobre, Charlotte et Frédéric (ManaoDE CE Tamatave) sont venus en France. Nous avons profité de leur passage pour leur confier tout ce matériel. Nous les avons missionnés pour aller remettre tout ceci en main propre à la directrice du centre, Madame July.

Voici des écoliers ravis et équipés pour une belle scolarité. Encore merci à la société MAPED.

ANNECY – 4 DECEMBRE 2016 : UN CONCERT GOSPEL POUR LES ENFANTS DU CENTRE

A vos agendas. Rendez-vous le **4 Décembre 2016 à 17h00 à la cathédrale St Pierre d'Annecy.**

C'est dans ce bel édifice du 16^{ème} siècle (situé Rue Jean-Jacques Rousseau) que ManoaDE organise un concert de gospel avec la chorale **Good News**.

C'est avant tout une belle rencontre avec la cheffe de cœur Helena et quelques choristes que ce projet a vu le jour. Un grand merci à Jean-Pierre D. et Ginette et Juan SP... ils se reconnaîtront.



Puisque nous serons à la veille des fêtes de fin d'année, venez écouter les chants de gospel du monde entier, de magnifiques chants de Noël. Bonne ambiance et belles énergies garanties... de quoi se réchauffer en cette période hivernale.

Ainsi, nous aurons plaisir à vous accueillir et partager ce beau moment. Pas de tarif imposé à l'entrée : un sourire, une pièce, un billet, un échange....

L'intégralité de vos dons sera reversé aux enfants du Centre pour leur offrir un beau Noël.

Nous vous attendons nombreux et donnons ensemble de la joie aux enfants de ManaoDE.

L'EDUCATION : UN CATALYSEUR INDISPENSABLE POUR LES ENFANTS DES RUES

Quelques chiffres dans le monde

Dans toute l'histoire de l'humanité, il n'y a jamais eu autant d'enfants à l'école qu'aujourd'hui. En 1950, la durée moyenne de la scolarité était de deux ans en Afrique ; elle est désormais supérieure à cinq ans. En Asie, elle est passée de deux à sept ans entre 1950 et 2000, soit une hausse de +200%. A l'échelle planétaire, elle devrait atteindre 10ans d'ici 2050.

Pourtant, **124 millions d'enfants et adolescents ne sont toujours pas scolarisés en 2016.** A ceux-là s'ajoutent plus de 250 millions d'enfants qui ont fréquenté l'école, parfois plusieurs années, mais ne savent pas lire.

Or, l'éducation joue un rôle crucial dans le développement économique d'un pays.

L'éducation est un **investissement** : elle permet à terme une meilleure rémunération pour l'individu.

L'éducation est **rentable** : en moyenne, une année d'études supplémentaire augmente les revenus d'une personne de 10% par an.

Quelques informations issues du ministère de l'éducation

Dans le monde, **un enfant sur dix ne va pas à l'école.** Trois raisons à cela ; la pauvreté de la famille, l'école est trop loin, l'enfant est une fille.

L'éducation améliore les **perspectives d'emploi** et aide les familles à échapper à la pauvreté. Si tous les élèves des pays à faible revenu quittaient l'école en ayant acquis les rudiments de lecture, 171 millions de personnes pourraient sortir de la pauvreté, soit un recul de 12% de la pauvreté dans le monde.

L'éducation des **filles** peut sauver des millions de vie. Entre 1990 et 2009, 2.1 millions d'enfants de moins de cinq ans ont été sauvés grâce aux progrès réalisés en matière d'éducation des filles. Si toutes les mères avaient bénéficié d'une éducation secondaire, les retards de croissance des enfants de moins de cinq ans pourraient diminuer de 26%. Aussi, l'éducation protège les filles des mariages et grossesses précoces. En Afrique subsaharienne et en Asie, le nombre de mariages précoces pourrait baisser de 64% si toutes les filles bénéficiaient d'une éducation secondaire, et le nombre de grossesses précoces pourraient baisser de 59%.

Enfin, l'éducation est indispensable **pour renforcer les liens** entre les communautés et les sociétés. Chaque année d'études augmente de 2.4 points la probabilité de faire confiance aux autres et de 2.8 points la probabilité de participation civique. Dans 18 pays d'Afrique subsaharienne, les personnes en âge de voter ayant suivi des études primaires sont 1,5 fois plus susceptibles de soutenir la démocratie que celles sans éducation. Ce chiffre est multiplié par deux pour les personnes ayant achevé des études secondaires.

Enfant vivant et travaillant dans la rue à Tananarive: un rapport ministériel saisissant

(Rapport du Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme – Tananarive Juin 2016)

Tout promeneur dans les rues de Tananarive voit des enfants très occupés. Un rapport sur les **enfants vivant et travaillant dans la rue (EVTR)** a été publié à Tananarive. Il a permis d'estimer l'effectif total des EVTR à **23 500**, dont 12 000 de moins de cinq ans. Cette estimation reste très évolutive.

Voici les principaux éléments chiffrés qui ressortent de ce rapport réalisé par le Ministère de la population, de la protection sociale & de la promotion de la femme.

-72% des personnes vivant dans la rue sont âgées de 18 à 45 ans passibles de procréer encore, et plus particulièrement des femmes (+ de 60% d'entre elles)

-la moitié des familles des rues ont au moins trois enfants à charge

-les circonstances qui ont rendu ces familles sans abris sont à 72% le manque d'argent et les conflits familiaux 20%. La violence, les fugues, l'égarement ou les problèmes de santé sont d'autres raisons évoquées.

-33% d'entre eux dorment à la belle étoile, 58% sous des abris (cartons, sachet plastique), 6% au marché, 1% sous les arcades dans la rue.

-30% d'entre eux vivent dans la rue depuis plus de 10ans

-les auteurs des violentes faites aux EVTR sont essentiellement des passants (39% des cas), des membres de la famille (28% des cas), d'autres sans abris (22% des cas). A savoir que les EVTR entre eux se disputent également : lutte de place, bagarres de copains/copines... Il s'agit essentiellement de violences physiques dans 62% des cas, 32% psychologiques et 6% sexuelles.

-ces familles ont pour la plupart, des caractères réfracteurs. Ils enfreignent la loi, sont des auteurs de troubles, de vols (22%), viols, coups et blessures (22%), escroqueries (7%), etc.

80% d'entre eux ont déjà été punis une fois par la loi, 12% ont été punis deux fois par la loi. Une réinsertion sociale doit alors s'imposer.

Plusieurs facteurs favorisent le phénomène de ce mode de vie dans la rue. Il n'est pas seulement une conséquence de la pauvreté, c'est aussi :

-une urbanisation rapide et mal maîtrisée,

-une explosion démographique,

-la désintégration de la cellule familiale,

-le chômage et l'insuffisance des revenus,

-la carence des systèmes éducatifs et sociaux (entraînant des échecs, l'abandon ou le rejet scolaires),

-l'insuffisance ou le manque d'institutions de prise en charge des enfants ayant abandonné l'école.

Le travail des EVTR

La rue peut être un lieu de travail dangereux et cruel, menaçant souvent la vie même des enfants. Beaucoup d'enfants luttent pour exercer dans la rue un travail légal afin d'assurer leur survie et celle de leur famille. Ils mendient, lavent et gardent des voitures, portent des colis, vendent des fleurs, ramassent des objets recyclables et trouvent une multitude d'autres manières ingénieuses pour gagner un peu d'argent. La grande majorité d'entre eux rentre chaque soir chez eux, dans les quartiers misérables ou les bidonvilles : ce sont des enfants dans les rues et non, des enfants des rues.

De surcroît, les enfants travailleurs réalisent des travaux dangereux lorsqu'ils sont exposés à tous les types de temps (par exemple à un soleil torride ou à des pluies diluviennes) sans bénéficier de chaussures ou de vêtements appropriés. Ils peuvent aussi attraper la pneumonie, des toux ou d'autres maladies pendant qu'ils fouillent les ordures par exemple. Selon les statistiques, un enfant peut effectuer un ou deux types de travaux

dans la journée. La mendicité reste la plus pratiquée par les EVTR.

Ils gagnent environ entre 1500 et 4000 Ariary pour 4 heures de travail (entre 0.50 et 1.30 euros environ).

Rencontre avec un EVTR du quartier de Ambohitatovo...

Mahery, un jeune garçon d'à peine neuf ans travaille dans les rues d'Analakely la journée avec sa petite sœur Kalamena. Il se montre très débrouillard et très à l'aise dans les conversations. Avec sa petite sœur sur son dos, il nous a proposé d'écouter un poème pour 100 Ariary par personne. Toutes les personnes qui acceptent de l'écouter auront un privilège d'entendre le récit des événements du 7 février à Ambohitsorohitra et autres événements politiques avec des rimes bien poignantes. A la fin de sa prestation, il a gagné 1000 Ariary.

Selon ses dires, il est orphelin de père ; sa mère est alcoolique et ne travaille pas. Il a trois aînés qui eux aussi sont des EVTR, et travaillent au marché d'Anosibe comme docker et aide-vendeur. Les mercredis et dimanches, tous les quatre fouillent dans les bacs à ordures pour trouver des bouteilles en plastique ou autres objets recyclables à vendre. En revanche, il exerce trois activités à la fois : mendiant, chanteur et fouilleur d'ordures.

Le plus dur pour lui c'est de devoir porter sur son dos sa petite sœur qui pèse au moins 7kg. Il n'a pas assez de temps pour jouer.

ManaoDE – Sortir les enfants de la rue, une priorité absolue pour accéder à l'éducation

Nous sommes allés interviewer Madame July, la directrice du centre, sur ce fléau qu'est le travail des enfants. Elle raconte.

« Pour la plupart des enfants, ce sont leurs parents qui les forcent à aller chercher de l'argent. Cet argent est malheureusement dépensé pour l'achat d'alcool et jouer aux jeux de hasard tels que le rami. En effet, les familles en situation de grandes détresses se réfugient dans l'alcoolisme, le jeu et la violence physique.

Au Centre, actuellement, cinq enfants ont été confrontés à des violences sexuelles (viol). Nous ne recensons aucun enfant ayant dû se prostituer lorsqu'ils étaient dans la rue. Cependant, nous savons que certains ont été confrontés à des scènes chocs. En effet, aucune statistique n'existe sur la prostitution infantile mais la situation reste malgré tout très préoccupante. La soif de richesse et d'argent facile risque d'avoir raison chez bon nombre d'enfants, notamment dans les grandes villes portuaires telles que Tamatave ».

Mme July renchérit. « Nous sommes également confrontés aux problèmes des mariages précoces. Deux enfants sur cinq se marient avant d'avoir atteint l'âge de la majorité (18ans). Ce sont surtout les filles qui se marient alors qu'elles sont encore mineures ».

On sait que tous les enfants de ManaoDE ont exercé un travail avant d'intégrer le Centre. Pour la plupart d'entre eux, ils ont vendu des marchandises (bonbons, cigarettes, pistaches...), effectué des tâches domestiques (chercher de l'eau potable dans les fontaines, jeter les ordures des familles aisées, nettoyage des ruelles dans les quartiers résidentiels...).

Beaucoup de travail de recyclage également, de la mendicité aux arrêts de bus, dans les marchés et dans les lieux touristiques.

Nombreux sont ceux qui ont fait le « porter Madame » et fait des animations artistiques dans la rue.

En 18 ans d'existence, les équipes de ManaoDE Tananarive peuvent être fières de toutes leurs actions menées sur le terrain pour sortir les enfants de cette violence de la rue.

Comment ? Mme July explique.

« Avant d'intégrer un enfant dans le Centre, nous nous entretenons plusieurs fois avec l'enfant lui-même, les parents et /ou les tuteurs. Nous effectuons de nombreuses visites dans leurs lieux de vie afin de bien comprendre l'environnement dans lequel l'enfant ou la fratrie vit. Nous entreprenons ensuite des démarches auprès des entités privées et publiques de la ville (inscription des familles dans les registres du quartier et en mairie, obtention d'une ordonnance de garde venant des juges des enfants, autorisation du ministère tutelle...) pour officialiser notre prise en charge de l'enfant. De plus, nous fournissons des papiers administratifs tels que l'acte de naissance, la carte d'identité nationale aux parents, un certificat de résidence. Bien souvent, tous sont dépourvus de ces papiers.

Dès que nous sommes en règle sur tous ces points, nous intégrons l'enfant dans le Centre après avoir effectué un bilan médical complet. Nous inscrivons ensuite l'enfant dans un établissement scolaire public de la ville. Sa vraie vie d'enfant peut alors enfin commencer.

Evidemment, le lien avec la famille n'est jamais coupé. Si sa situation familiale le permet, pendant les vacances scolaires et les week-ends, l'enfant peut retourner voir ses parents. Ce lien est évidemment primordial à son épanouissement ».

Bravo à toute l'équipe ManaoDE Tananarive qui effectue un travail de longue haleine avec tous ces enfants des rues. La tâche est immense, votre contribution est essentielle.

Nous terminerons cette thématique sur l'éducation avec une citation de Lao Tseu (sage chinois) :

« Donnez à un homme un poisson, il aura à manger pour la journée. Apprenez à un homme à pêcher, il aura à manger pour la vie ».

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

(La CIDE est un traité international adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989 et dont ManaoDE fait la promotion.)



Un enfant des rues sur les hauteurs de Tananarive

Article 19

1-Les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personnes à qui il est confié.

2-Ces mesures de protection doivent comprendre, selon qu'il conviendra, des procédures efficaces pour l'établissement de programmes sociaux visant à fournir l'appui nécessaire à l'enfant et à ceux à qui il est confié, ainsi que pour d'autres formes de prévention, et aux fins d'identification, de rapport, de renvoi, d'enquête, de traitement et de suivi pour les cas de mauvais traitements de l'enfant décrits ci-dessus, et comprendre également, selon qu'il conviendra, des procédures d'intervention judiciaire.